

Appel à projets

« Commémorer autrement »

Annexe 1

Liste des journées commémoratives et thématiques mémorielles 2021

Onze journées nationales commémoratives annuelles ont été instituées par des textes législatifs ou réglementaires :

- **La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc**, le 19 mars
- **La journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation**, le dernier dimanche d'avril
- **La commémoration de la victoire du 8 mai 1945**, le 8 mai
- **La fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme**, le 2ème dimanche de mai
- **La journée nationale de la Résistance**, le 27 mai
- **La journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" en Indochine**, le 8 juin
- **La journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle, le 18 juin 1940**, à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi, le 18 juin
- **La journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux "Justes" de France**, le 16 juillet si c'est un dimanche, ou le dimanche qui suit
- **La journée nationale d'hommage aux harkis** et autres membres des formations supplétives, le 25 septembre
- **La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et l'hommage rendu à tous les morts pour la France**, le 11 novembre (voir loi du 24 octobre 1922, en bas de page et loi du 28 février 2012)
- **La journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie**, le 5 décembre

S'y ajoute une douzième cérémonie en hommage à Jean Moulin, qui se déroule à Paris, au Panthéon, le 17 juin, jour anniversaire de l'acte considéré comme son premier acte de résistance. L'organisation de cette cérémonie répond à un usage et non à un texte législatif ou réglementaire.

En 2021, la politique de mémoire du ministère des armées sera également structurée autour des **thématiques** suivantes, qui donneront lieu à des manifestations nationales et qui seront déclinées dans les territoires.

- L'achèvement du cycle mémoriel du 150^e anniversaire de la guerre de 1870/1871 ;
- Le 80^e anniversaire de la Seconde Guerre mondiale ;
- Les opérations extérieures (OPEX).